

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 14 Juillet 1896

NOUVELLES LOCALES

Nous avons la satisfaction de pouvoir annoncer que la recette auxiliaire des postes de Monaco A (Condamine), confiée à M^{lle} Joséphine Joffrédy, sera mise en activité à partir du jeudi 16 de ce mois, 1, rue Grimaldi.

La distribution des prix aura lieu dans les salles d'asile de la Principauté, savoir : à Monaco, le 27 juillet courant ; à l'asile Saint-Charles (Moulines) le lendemain 28.

S. Exc. M. le Gouverneur Général présidera la distribution des prix aux élèves des classes communales. Cette cérémonie est fixée, pour les écoles des garçons, au 29 juillet, à 4 heures, et, pour les écoles de filles, au 30, à la même heure. Elle aura lieu, comme d'usage, à l'école des frères de la doctrine chrétienne, à Monaco.

Comme nous l'avions annoncé, l'orphéon l'*Avenir* avait organisé dimanche, au boulevard de la Condamine, une fête en vue de réunir les fonds nécessaires pour se rendre au concours musical de Chalon-sur-Saône. Elle était aidée par l'assistance gracieuse des Sociétés des Bains de Mer, des Régates, Philharmonique et d'un élégant essaim de jeunes demoiselles.

Malgré la chaleur, les jeux ont été suivis avec entraînement. Le concert de la Société Philharmonique et le bal d'enfants ont donné au quartier une animation inaccoutumée.

Le concours de tir à la carabine a été très fréquenté ; les prix ont été attribués ainsi qu'il suit : Dames, 1^o M^{me} Albert de Millo ; 2^o M^{lle} Paulette Gallerand. Messieurs : 1^o Jean Bonafède ; 2^o J. Joffrédy ; 3^o Gazzo.

Au grand bal du soir, la décoration, les illuminations et les feux de Bengale ont été du meilleur effet. A 10 heures, la Société Chorale a chanté plusieurs morceaux. *La cour des Miracles*, de Léo Delibes, a eu particulièrement un succès justifié.

Un punch a été ensuite offert aux exécutants par S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général, président d'honneur, qui a porté un toast à Leurs Altesses Sérénissimes et a bu aux futurs lauriers que la Société Chorale ne manquera pas d'ajouter à ceux qu'elle a déjà recueillis.

A minuit, tirage de la tombola, dont les lots peuvent être réclamés chez M. Gindre, président de la Société, tous les matins, de 9 heures à 11 heures et demie. Les danses ont continué avec animation jusqu'au jour.

Parmi la foule qui n'a cessé de se presser dans l'enceinte de la fête et où figuraient de nombreux étrangers, nous avons noté, soit dans la journée, soit dans la soirée, la présence de S. Exc. le Gouverneur Général et de MM. Glaize, Consul de France ; Bornier, Directeur Général ; Wicht, Directeur de la Société des Bains ; Marquet, Président de la Société des Régates ; Paul de Ville-neuve, Juge de Paix ; le Capitaine Plati, etc. On

n'a eu que des éloges à adresser aux organisateurs de la fête et aux collaborateurs qui les ont si bien secondés.

Nous donnons ci-dessous les numéros gagnants de la tombola :

1353	—	2912	—	2153	—	3076	—	3007	—	2430
5208	—	4943	—	4647	—	3734	—	1833	—	3815
5001	—	4604	—	3133	—	1171	—	3973	—	369
1024	—	2003	—	849	—	5032	—	2914	—	5234
2428	—	3229	—	1310	—	2189	—	4705	—	4419
835	—	592	—	654	—	4583	—	1961	—	4659
5332	—	760	—	5079	—	808	—	338	—	5153
1472	—	4212	—	1371	—	4976	—	5008	—	2664
3764	—	4588	—	1413	—	1023	—	1116	—	1916
1689	—	176	—	267	—	753	—	1028	—	340
1966	—	5399	—	1262	—	1992	—	844	—	721
3223	—	1020	—	1955	—	4007	—	2764	—	889
2403	—	1940	—	1130	—	3207	—	1279	—	2179
757										

Nous sommes heureux d'enregistrer la promotion au grade de Commandeur de la Légion d'honneur de M. le Contre-Amiral Roustan, beau-frère de Son Exc. M. Ritt, Gouverneur Général de la Principauté, qui compte 33 ans de services, dont 26 à la mer.

Le jeune Marcel Paul, fils de l'honorable commandant des carabiniers, vient de subir à Nice, avec succès, les épreuves du baccalauréat classique (philosophie).

Dans son audience du 7 juillet, le Tribunal Supérieur a condamné par défaut le nommé Maglio Joachim, né à Naples le 8 mars 1862, à 6 mois de prison et 25 francs d'amende pour abus de confiance.

Dans la même audience, Joseph Piombo, né le 13 novembre 1880 à Dolceacqua, reconnu coupable de vol et vagabondage, a été acquitté comme ayant agi sans discernement. Le Tribunal a néanmoins ordonné sa détention dans une maison de correction pour y être élevé et détenu jusqu'à 19 ans accomplis.

M. Edouard Lamonica, garçon de bureau à la Condamine, a déposé au Commissariat de police une bague en argent qu'il avait trouvée sur la voie publique.

TAXES TÉLÉGRAPHIQUES

Une circulaire du Sous-Secrétaire d'État des postes et télégraphes, en date du 4 juin 1896, a pour objet de mettre fin aux divergences d'appréciation en ce qui touche la manière de compter les mots dans les télégrammes.

En voici les dispositions, dont nos lecteurs pourront faire leur profit :

D'après le nouveau règlement sur la télégraphie intérieure (D. du 12 janvier 1894), les mots simples ou composés en usage dans la langue française comptent pour un seul mot.

Il paraît nécessaire de déterminer, autant que possible, quels sont les mots simples et les mots composés qui doivent être considérés comme étant en usage.

a) Mots simples.

Les mots simples qui doivent être considérés comme en usage sont :

1^o Ceux qui figurent dans un dictionnaire usuel de la langue française (*défeuilleur, friturier, surprime*, etc.) ;

2^o Ceux qui ne figurant pas encore dans les dictionnaires usuels sont d'un emploi très fréquent (*antidyph-térique, bicyclette, surextra, téléphoniquement, vélodrome*, etc.) ;

3^o Ceux, en petit nombre, qui, moins répandus, sont cependant assez usités pour que l'administration, en vertu du droit d'interprétation que lui laisse le décret du 12 janvier 1894, ait cru devoir les admettre.

Les mots qui, jusqu'à ce jour, ont paru présenter les conditions requises sont : *courpicon, contreoiffe* ou *contre-offre, contre-offrir* ou *contreoiffer* et *dédouaner*. Les expressions *cif, caf, fob*, très employées dans le commerce, sont également admises pour un mot.

b) Mots composés.

Les mots composés dont les diverses parties sont jointes par des traits d'union (*arrière-pensée, eau-de-vie, garde-côte, vis-à-vis, peut-être, au-dessus, maréchal-des-logis-chef, quartier-maitre, tambour-major, contre-amiral, sous-lieutenant, lieutenant-colonel*, tous les mots précédés de *mi, semi, ou demi*, etc.) et ceux dans lesquels, par suite de l'élimination d'une lettre et de l'emploi d'une apostrophe, le trait d'union a été supprimé (*chef-d'œuvre, grand'mère, grand'rue*, etc.) ; sont comptés pour un seul mot lorsqu'ils figurent dans un dictionnaire usuel de la langue française, soit comme titre, soit dans le texte d'un article.

Quelques expressions comme *ayant cause, bas bleu, compte rendu*, etc., qui s'écrivent sans traits d'union ont cependant le caractère de mots composés, mais il importe de n'admettre pour un mot les expressions similaires qu'avec beaucoup de réserve.

En aucun cas, on ne peut compter pour un seul mot les locutions adverbiales, prépositives et conjonctives, dont les éléments, *comme dans, jusqu'à, d'abord, ainsi que*, etc., ne sont pas joints par des traits d'union.

De même les expressions dans lesquelles un nom est suivi d'un complément indiquant l'origine, la composition, l'usage, etc. (*soufre de Sicile, pomme de terre, chapeau de paille, pierre à bâtir, bateau à vapeur*, etc.) doivent être taxées pour le nombre de mots qui servent à les former.

Les noms de grade de l'armée qui ne rentrent pas dans la catégorie des noms composés définis ci-dessus sont comptés pour autant de mots qu'il en faut pour les écrire (*général de division, chef d'escadron, capitaine d'habillement, lieutenant de vaisseau*, etc.).

c) Expressions dont l'orthographe diffère avec la signification.

Certaines expressions constituent, suivant le cas, soit un mot simple ou composé, soit plusieurs mots distincts, (*plutôt ou plus tôt, surpris ou sur prix, contrevaleur* ou *contre valeur, sans-gêne* ou *sans gêne, prix-courant* (1), etc.

Le sens qui leur est attribué dans le texte des télégrammes servira à déterminer le nombre des mots pour lequel ils devront être comptés.

(1) Prix courant compte pour un mot dans le sens de catalogue, liste de prix et pour deux dans les autres cas.

II. — NOMS DE LIEUX, DE PAYS, ETC.

La seconde modification apportée aux règlements par le décret du 12 janvier 1894 vise les noms de lieux, de pays, etc., qui, lorsqu'ils n'étaient pas groupés, étaient comptés d'une façon différente suivant qu'ils figuraient dans l'adresse ou dans le texte; cette distinction a disparu.

Pour simplifier encore les règles de la taxation, l'on acceptera, dorénavant, pour un seul mot, les noms de gare, hôtels, châteaux, fermes et villas, formés soit d'expressions françaises simples ou composées, soit d'expressions reproduisant des dénominations officielles de localités, pays et circonscriptions administratives (dénominations qu'on trouve dans les nomenclatures de bureaux, le dictionnaire des Postes et Télégraphes et autres documents officiels).

Hôtel du Pas-de-Calais (ou *Pasdecalais*) 3 mots
Villa Saint-Germain (ou *Saintgermain*) 2 mots
Gare Auvers-sur-Oise..... 2 mots

Il est rappelé que le nom de toutes les habitations isolées qui constituent, par suite, un lieu géographique, et figurent souvent, d'ailleurs, au dictionnaire, compte pour un seul mot.

D'autre part, lorsque les noms de bureaux télégraphiques sont formés de plusieurs mots unis par l'une des prépositions *de, sur, en, etc.* (*Clermont de l'Oise, Aix en Provence, Sains du Nord, Valence sur Rhône, etc.*) et que cette préposition est supprimée sur la minute, (*Clermont Oise, Aix Provence, Sains Nord, Valence Rhône, etc.*) l'agent taxateur doit informer l'expéditeur qu'en rétablissant la dénomination telle qu'elle figure à la nomenclature, l'acheminement du télégramme est rendu plus facile, et, qu'en outre, cette dénomination ainsi écrite n'est comptée que pour un mot, tandis que l'expression irrégulière compte pour autant de mots que l'expéditeur en emploie.

Si, inversement, ce dernier ajoute au nom du bureau des indications complémentaires non portées à la nomenclature (*Dijon-sur-Ouche* au lieu de *Dijon, etc.*) il est informé que ces indications qui, le plus souvent, sont inutiles, sont soumises à la taxe.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Une brusque saute de vent s'est produite dimanche matin sur notre rade et le bord de la mer. Cette perturbation atmosphérique, un véritable tornado, n'a duré que trois minutes, mais a occasionné plusieurs accidents sur terre et sur mer. Les tramways et cyclistes ont dû s'arrêter, et un bateau a sombré. Les trois personnes qui le montaient ont été sauvées.

Cannes. — Un jardinier du quartier de la Bocca, M. Eloi, est mort des suites d'un empoisonnement provenant d'un faisan conservé dans une boîte.

Ce malheureux, père de famille, à peine âgé de 35 ans, a souffert horriblement pendant une journée tout entière et, malgré tous les soins de la science, n'a pu être sauvé.

Son fils, vient également de succomber.

La constatation du docteur faite après le décès porte que le faisan avait pris pour nourriture de la belladone en assez forte quantité. Ne serait-ce pas plutôt que l'oiseau serait simplement entré en décomposition par suite de l'état où il se trouvait au moment de la cuisson et de la date trop ancienne de sa mise en boîte?

— Mercredi 15 juillet auront lieu les régates régionales organisées par la Société des Régates Cannoises.

Nice. — Le ministre des finances communique la note ci-après :

Les seules monnaies divisionnaires françaises ayant cours sont les suivantes : pièces de 2 fr. et de 1 fr. aux millésimes de 1866 et années suivantes : pièces de 0 fr. 50 et 0 fr. 20 aux milésimes de 1864 et années suivantes. Toutes les monnaies divisionnaires portant un millésime antérieur ont été démonétisées en vertu de diverses lois, dont la dernière est du 14 juillet 1866.

Il existe, toutefois, encore un certain nombre de pièces démonétisées dans la circulation et, comme il ne pouvait être question d'en opérer le retrait, le ministre, en vue d'en faciliter l'élimination, a, par une décision du 12 novembre 1894, autorisé la direction des monnaies à les recevoir pour leur valeur intrinsèque au cours de

l'argent, à la condition que chaque versement représente une valeur nominale de 20 fr. au moins.

Villefranche. — S. M. le roi des Belges vient de faire l'acquisition de deux propriétés sur notre territoire.

Menton. — Le nommé H... M..., âgé de 25 ans, sujet autrichien, qui avait fait sans billet le trajet de Menton à Nice, a été déféré au parquet sous l'inculpation d'escroquerie au préjudice de la Compagnie P.-L.-M.

Moullact. — La population vient d'être nouvellement éprouvée par un véritable ouragan qui s'est déchainé dans notre vallée, jeudi dernier à 4 heures et demie. La grêle est tombée durant une demi-heure, avec une intensité plus grande encore que l'année dernière 20 juin, recouvrant le sol d'une couche d'une dizaine de centimètres. Toutes les récoltes sont perdues en général.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

« Il ne faut jamais dire d'un homme, qu'il est heureux « avant qu'il soit mort » a dit un sage de l'Antiquité.

C'est un souvenir classique que me rappelle le sort de M. Waldeck-Rousseau. Cet avocat d'une politesse exquise, mais un peu fière, d'une correction parfaite avec ses confrères, gagne au Palais deux cent mille francs par an depuis qu'il a quitté la politique. Il pouvait vivre heureux sans travailler, puisqu'il a épousé la veuve de son ami Liouville, une femme charmante qui lui a apporté cent cinquante mille livres de rentes. Cet homme heureux pouvait se livrer aux douceurs de la peinture sur porcelaine où il excelle à peindre des éventails japonais. Le voilà repris dans l'engrenage de la politique. Il assiste à des banquettes dont il est la *great attraction* et prononce au dessert des discours qui font le tour des journaux. M. Waldeck-Rousseau quittera-t-il la barre? Devendra-t-il président du Conseil? Sera-t-il le chef d'un cabinet de dissolution? Question politique qui n'est pas de notre compétence. Mais, au Palais, les confrères attendent avec anxiété que le grand orateur lâche les dossiers pour le maroquin ministériel. Les hommes de valeur supérieure portent toujours ombrage aux hommes de valeur moindre.

Ce qui est fâcheux, c'est que la politique, à l'heure actuelle, ne rende pas un homme aussi facilement célèbre que la bicyclette. En politique, il y a des groupes, des sous-groupes, et si l'on est un grand homme pour le groupe A, on passe pour un imbécile auprès du groupe B.

×

Dans le cyclisme, au contraire, il suffit de bien pédaler pour être rapidement célèbre.

Il est vrai que le cyclisme a ses dangers comme la politique. On s'y casse même plus facilement les reins. Deux amateurs viennent de faire un pari de dix mille francs qui devaient revenir à celui qui parcourerait dans le plus court espace de temps une distance de six kilomètres. Nos deux coureurs se lancent, et au bout de cinq kilomètres, ils sont à quelques mètres l'un de l'autre. Le premier coureur tombe et se casse la jambe. Le second coureur vient heurter contre la bicyclette de son adversaire, tombe à son tour et meurt sur le coup. Le survivant, sa jambe cassée pendante, remonte sur son vélocipède et, pédalant d'une seule jambe, termine la course et gagne l'enjeu pendant que son camarade expire.

Il y a des gens qui admirent cet épisode peu banal; pour moi, je le trouve peu digne d'être célébré par les poètes.

×

Le cyclisme a pris un tel développement qu'il s'organise jusque dans les moindres villages des sociétés cyclistes parfaitement disciplinées. Elles prennent toutes le titre un peu ambitieux de *Vélo-Club*; mais il faut reconnaître qu'elles sont réglées par des statuts qui n'ont de mieux rédigés que ceux des sociétés de brigandage.

Ne riez pas. Ne voyez pas dans cette phrase une allusion méchante ou une tendresse collectiviste! Y a-t-il rien de plus épique que l'aventure de cette bande de deux cents voleurs qui vient d'être arrêtée par la Sûreté? Ces coquins n'étaient pas des voleurs vulgaires. Ils étaient embrigadés.

Ce sont des brigands rangés, ayant leur organisation, leurs chefs, leurs sous-chefs, leurs comptables et leurs caissiers. On inscrivait jour par jour les opérations et leur produit. On trouve des totaux d'environ 300,000 francs par mois. Chaque section avait sa spécialité. Il y avait le bureau des cambriolages de villas, celui des vols de sacristies, celui des vols de titres. Il y avait une savante organisation de recéleurs. Parmi les voleurs arrêtés, il y

en a de tout sexe, de tout âge, de toute profession. Il y avait des couvreurs habiles à marcher sur les toits, des serruriers habiles à manier la pince-monseigneur, des employés de commerce, d'anciens notaires, des tailleurs, des chemisiers, un clerc d'huissier, etc.

Le comptable de l'association a eu un mot charmant chez le commissaire de police. Ce magistrat élevait des doutes sur la sincérité des écritures et disait :

— Vous n'avez pas tout mis sur vos livres?

Le comptable, avec un mouvement d'indignation :

— Monsieur, je suis un voleur; je fais restituer à la société une part de bien-être que je n'ai pas; mais je suis un honnête homme et je tiens à ma réputation.

Il ajouta doucement :

— On va publier mon portrait dans les journaux. Voici une photographie datant d'il y a quelques années; donnez-la aux reporters, elle est plus avantageuse.

×

Si cette lettre vous ennuie, ne le dites pas en usant des formules ordinaires. Aujourd'hui quand quelque chose va mal, il est de mode de dire :

— « Comme à la poste de Verviers ».

On parlait des assauts que vient de subir le ministère.

— Comme à la poste de Verviers, disait-on sur le boulevard.

A l'Opéra :

— Voilà une danseuse qui a la jambe mal faite.

— Comme à la poste de Verviers.

On prend un fiacre :

— Cocher, votre cheval ne marche plus!

— Comme à la poste de Verviers.

D'où vient cette expression qui débarquera prochainement en province? D'où vient cette scie qui rappelle celle d'il y a quelques années : « On dirait du veau! » Nul ne le sait et le directeur de la poste de Verviers, que j'ai consulté, est plus ignorant que personne de l'origine de cette expression *chic*.

Si cette lettre, contre toute attente, arrivait en retard dans la Principauté, on y dirait :

— Comme à la poste de Verviers!

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons simplement signalé à nos lecteurs le livre de poésie que M^{me} G. de Montgomery venait de faire paraître sous le titre de *Rondels*, nous réservant d'y revenir plus tard.

Nous avons lu à tour de rôle les *Rondels*, les *Poésies philosophiques*, les *Sonnets* qui composent ce charmant volume.

On voudrait savoir exprimer tout ce que l'on éprouve de sincère admiration pour ces délicieuses pièces de poésie, où l'on sent tantôt vibrer comme dans *Chrysanthèmes* le dolent récit d'une tristesse pénétrante, puis la note humoristique, frondeuse et gaie comme dans *Rastaquouère*, pour passer ensuite à ces pièces philosophiques qui sont l'expression vécue des choses humaines.

Peu de sonnets dans le volume, mais ceux qui en font l'ornement sont d'une facture savante et d'une douceur exquise, enveloppée d'une ombre de mélancolie vraiment touchante.

Dans *Sonnet pessimiste* par exemple, on sent le vague d'une âme malade qui n'a plus le courage de lutter; c'est la désespérance dans ce qu'elle a de plus navré, une immense désolation alternant avec des rancunes qui grondent d'abord sourdement pour mourir ensuite en une faible plainte d'une douceur infinie et d'une tristesse si tendre qu'on dirait une âme égrenant un divin rosaire dans son dernier sanglot.

Toutes les pièces, en général, seraient à citer dans ce charmant petit volume où l'auteur énumère tout ce que la poésie peut chanter, tout ce qui vibre dans le cœur, dans l'âme, dans tout notre être, tout ce qui vit dans la nature et dans l'humanité. Dans toutes ces pages, l'auteur a dépensé un réel talent. La forme poétique est particulièrement soignée; c'est là une œuvre d'un rare mérite.

On ne saurait avoir de mérite à faire l'éloge d'un tel livre; ce n'est qu'une justice qu'on lui rend.

A mesure que paraissent les fascicules de l'ouvrage de M. L. Roger-Milès, *Comment discerner les styles* du VI^e au XIX^e siècle, on comprend l'utilité qui justifie cette publication et les services qu'elle est appelée à rendre. L'éditeur, M. Edouard Rouveyre, s'est appliqué

à ne donner que des reproductions parfaites de pièces dont l'authenticité était contrôlée, et les sommaires analytiques où chaque objet trouve pour ainsi dire son état civil, sont d'une rigoureuse exactitude et d'une précision qui en rend la lecture nécessaire et facile.

On peut affirmer que cette œuvre de patiente érudition et de goût sûr, s'adresse à tout le monde, connaisseur ou non. Elle sera bientôt indispensable comme un dictionnaire, parce qu'en même temps qu'un livre de luxe, fort beau à feuilleter, elle sera un instrument précieux de consultation. « C'est avec elle, disait dernièrement un de nos experts très justement apprécié, que l'amateur, désormais, apprendra à tâter le pouls aux objets d'art et au bibelot. » Nous engageons nos lecteurs, amateurs ou artistes à en demander l'envoi en communication, à l'examen et franco, à M. Edouard Roweyre, éditeur, 76, rue de Seine, à Paris.

CAUSERIE

Terres inconnues

M. Logan Lobley a donné récemment, au Congrès de géographie de Londres, une bien intéressante étude sur l'état actuel de l'exploration du globe. Le *Cosmos* l'a résumée fort exactement. Il en résulte — et cela étonnera certainement un grand nombre de nos lecteurs — que les géographes modernes ont encore une immense tâche à remplir pour arriver à connaître toutes les parties de la Terre.

M. Logan Lobley rappelle d'abord que, vers le milieu du XVI^e siècle, toutes les mers avaient été parcourues par les navigateurs, et que si les cartes des terres n'étaient pas encore fort exactes, on connaissait du moins leurs positions relatives et l'ensemble de leur configuration. L'Australie elle-même est portée, sur une carte française de 1542, sous le nom de Java la Grande. Dans le cours des soixante années qui comprennent la dernière décade du XV^e siècle et la première moitié du XVI^e, une pléiade de navigateurs avait fait progresser la science géographique dans une mesure qui n'a jamais été atteinte en une si courte période. Sébastien d'Ellano avait fait le premier voyage de circumnavigation; Vasco de Gama avait doublé le Cap de Bonne-Espérance; Christophe Colomb avait ajouté sur les cartes les deux Amériques; les voyages de Cabot, de Magellan, étaient venus compléter ce merveilleux ensemble de connaissances nouvelles.

Aujourd'hui, en dehors des régions polaires, on peut admettre que toutes les mers ont été explorées; mais il est loin d'en être ainsi des terres. Une surface immense nous est inconnue; une autre, plus considérable encore, n'a été qu'imparfaitement explorée; les voyageurs les ont traversées, le commerce en a retiré quelques produits, mais de bonnes cartes n'existent pas. Enfin la moindre partie seule est bien connue; la géodésie l'a couverte du réseau de ses triangles, et les cartes en sont complètes, même au point de vue topographique.

Après les régions arctiques et antarctiques qui sont restées closes jusqu'à présent, l'Afrique est de beaucoup la partie du monde qui nous est le moins connue, malgré les admirables explorations faites en ce siècle, et qui, chaque jour, vont éclaircissant la carte. Mais les premiers explorateurs ne peuvent songer à des levés sérieux, et il se passera bien des années avant qu'elle se soit débarrassée des voiles qui couvrent encore différentes parties du sol africain.

Après l'Afrique, c'est l'Australie qui offre le plus vaste champ aux recherches. Il faut se rappeler que la détermination elle-même de ses côtes seules n'a été faite qu'en 1843. Depuis, au prix de souffrances excessives, elle a été traversée du Sud au Nord, mais aucun voyageur ne l'a encore traversée de l'Est à l'Ouest.

Dans les deux Amériques, sauf les parties extrêmes au Nord et au Sud, le continent est connu; cependant, tout le centre de l'Amérique du Sud, exploité pourtant en grande partie par le commerce: mines, bois, caoutchouc, etc., n'est pas exactement cartographié.

En résumé, les parties encore inexplorées du globe couvrent une aire de 50,000,000 de kilomètres carrés environ, ainsi répartis approximativement:

Afrique	16,400,000
Australie	5,400,000
Deux Amériques.....	5,000,000
Asie	500,000
Iles.....	1,000,000
Régions Arctiques.....	9,000,000
Régions Antarctiques.....	12,700,000
	50,000,000

L'espace ne manquera pas de sitôt aux explorateurs qui voudront prendre leur part dans la tâche immense qui incombe à l'humanité pour achever de connaître son domaine.

VARIÉTÉS

Oufs et Graines

Au siècle dernier, Dodard obtint un vrai succès en communiquant à l'Académie des sciences un calcul au moyen duquel il essayait d'évaluer le nombre des graines qu'un orme peut donner. Sur un arbre de 12 ans, il prit une branche de 3 mètres de long et compta qu'elle portait 16,450 graines; l'arbre possédait dix branches semblables, cela produisait le chiffre de 164,500 graines. En prenant un siècle pour moyenne de la vie d'un orme, on trouve une production de 33 millions de graines. On a fait remarquer avec raison que, dans ce chiffre, il n'est tenu compte ni de l'accroissement de l'arbre ni de l'accroissement de production, sans cela on trouverait, non plus 33 millions, mais plus de 15 milliards de graines.

Actuellement, cela fait sourire un algologue ou un diatomiste. Pour couvrir une surface d'un millimètre carré, il faut au moins 40,000 protococcus. Cette algue, qui n'a qu'un centième de millimètre, se multiplie avec une telle rapidité qu'elle colore les eaux des océans sur d'énormes surfaces. Ehrenberg leur a attribué la couleur de la mer Rouge. Darwin a constaté le même phénomène dans l'océan Atlantique, à peu de distance des îles Abrolhos: « Le vaisseau en traversa plusieurs bandes dont l'une pouvait avoir dix verges de largeur et près de deux milles et demi de longueur. » Dans la zoologie du *Voyage de la Coquille*, entrepris sous la direction de Duperrey, on trouve une observation du même genre: « Un phénomène qui se reproduit avec assez de fréquence sur les côtes du Pérou est celui de la coloration de la mer en rouge vif. »

Le phénomène si singulier de la neige rouge est une nouvelle preuve de l'intensité de la vie élémentaire. De Saussure fut le premier à l'observer; mais grâce aux travaux de Brown, Bauer, Hooker et Agardh, nous savons que nous avons affaire à des plantes microscopiques dont la reproduction est merveilleuse au-dessus de 2,000 mètres d'altitude, jamais plus bas. Or, la masse de neige rouge qui tombe sur les hauts sommets de la Suisse a été estimée à 1,500 tonnes en un jour et à 110 tonnes par mille carré pour la chute qui se produisit simultanément en 1869 en Sicile et aux Dardanelles.

Ce que l'on sait des diatomées dépasse l'imagination. Thwaites a observé que par la multiplication d'une frustule unique il se produisait environ un million de diatomées par mois. Leur nature siliceuse leur a permis de se conserver intactes dans les couches géologiques et on en a signalé des lits d'une épaisseur prodigieuse. Berlin repose sur tourbe argileuse pleine de diatomées ayant de 7 à 20 mètres de puissance. Le lit inférieur de l'Elbe, jusqu'au-dessus de Hambourg, en est encombré. A Wismar (Mecklembourg-Schwerin), il se dépose par an 640 mètres cubes de diatomées. Ces êtres vivent sous tous les climats; les limons des fleuves en charrient des milliards. On en a trouvé dans les eaux qui avoisinent les glaces du pôle antarctique; les rizières et les marais salants de tous les pays en sont remplis. Le tripoli, composé de débris de diatomées, forme en Bohême une couche de plus de 48 mètres d'épaisseur.

Tout le monde sait que le monde des microbes, où nous comptons en somme plus d'alliés que d'ennemis, est composé de bactéries qui s'attaquent à tout un peu et se multiplient avec une rapidité effrayante. On se préoccupe peut-être un peu moins de quelques champignons microscopiques: *Ustilago segetum*, *Carbo mardis*, *Teredo linearis*, *Rubigo*, *Puccinia graminis*, qui produisent dans nos champs de céréales la carie, le charbon et la rouille. Combien y a-t-il de ces cryptogames mesurant à peine 2 centièmes de millimètre dans un hectare, quand on sait que dans un seul épi on en peut compter plusieurs centaines de mille. La reproduction est ici plus rapide que dans le *Mycoderma aceti* dont une cellule isolée peut en vingt-quatre heures produire trois milliards de cellules.

Chez les animaux inférieurs, la fécondité semble n'avoir pas plus de limites que dans les espèces végétales dont nous avons parlé. Ainsi en 42 jours, un Paramecie fournit une descendance de 1,384,416 individus. Une portée ordinaire de papillon est de 400 œufs; la femelle du termite pond 60 œufs par minute; une reine

abeille pond de 5 à 6,000 œufs par an. Une mouche peut produire 744,496 mouches semblables à elle et la postérité d'un puceron femelle s'élève à 44,461,010 millions à la huitième génération, sans intervention du mâle.

Pour être moindre, la fécondité est encore très considérable chez les vertébrés inférieurs. Les poissons pondent des œufs par centaines de mille. Un hareng pond 10,000 œufs, une carpe de 40 centimètres de long près de 250,000, une perche de même dimension près de 400,000 et une femelle d'esturgeon 7,653,200.

La fécondité diminue à mesure qu'on s'élève des ovipares aux vivipares, des poissons aux reptiles, des reptiles aux oiseaux, des oiseaux aux mammifères. Les oiseaux granivores pondent plus d'œufs que les carnassiers. Les herbivores sont plus aptes à la reproduction que les carnivores. De plus, dans chaque groupe zoologique la fécondité diminue à mesure que la taille augmente. Ainsi le cochon d'Inde peut faire 96 petits en 8 portées par an, tandis qu'une femelle d'éléphant porte un seul petit pendant vingt mois et l'allait pendant deux ans. Permant a calculé la progéniture d'une paire de lapins, en les supposant, eux et leurs petits, à l'abri de toute cause de destruction. Une femelle ayant 7 portées par an, chacune de 8 petits, au bout de quatre ans la progéniture atteindra le chiffre de 1,274,840 individus.

Les espèces végétales supérieures sont moins fécondes que les espèces inférieures: cependant une tige de maïs porte environ 2,000 graines, un pied de soleil 4,000, un pavot 32,000 et un pied de tabac 40,000. Les plantes sauvages sont plus fécondes que les plantes cultivées. Au moyen des engrais, nos jardiniers produisent des fleurs doubles stériles. En redevenant simples, ces fleurs redevennent fécondes. Cela montre que le maximum de fécondité correspond à un état physiologique qui est plus près du défaut que de l'excès de nutrition. En nourrissant trop bien les lapins, on les rend inféconds et les éleveurs constatent que la poule grasse est mauvaise pondeuse.

On affirme que les jeunes, végétaux ou animaux, sont plus féconds que les adultes et que les vieux seraient également très féconds. Les jeunes vignes donnent beaucoup de vin, mais il est de mauvaise qualité. Les vieux poiriers qui n'ont rien produit depuis longtemps, quelques années avant leur mort donnent beaucoup de fruits. On n'en peut dire autant des poules; à un an elles font 80 œufs en moyenne, 100 à 120 la deuxième année et 60 seulement à trois ans.

En somme, l'animal se trouvant sous la dépendance complète du végétal, dans les réserves duquel il trouve la base de sa nutrition, l'origine de la chaleur et de la force, il était nécessaire que la fécondité végétale l'emportât de beaucoup sur la fécondité animale. Sans doute beaucoup de graines sont mangées par les granivores, beaucoup ne peuvent germer, mais l'équilibre est rétabli, car dans les espèces inférieures animales, la plupart des petits meurent avant d'avoir vécu. Il n'y a pas la vingtième partie des chenilles, dit Réaumur, qui parviennent à se transformer en papillons. Le même sort attend les pucerons, et il est heureux qu'il en soit ainsi, car, au dire de Quatrefages, si les fils et petits-fils d'un seul puceron arrivaient tous à bien, pendant un été, et se trouvaient placés côte à côte, à la fin de la saison ils couvriraient 4 hectares de terrain. J.-M. BORDES

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur COLLET sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 20 août prochain, à 10 heures du matin, dans la Salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 10 juillet 1896.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e BLANC, notaire et défenseur à Monaco
rue Grimaldi, 39

VENTE SUR LICITATION
AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

En exécution d'une ordonnance rendue par monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-seize, sur requête présentée ensuite d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Lille contradictoirement entre toutes les parties le deux avril mil huit cent quatre-vingt-seize, ordonnant la vente ci-après, — et sur les conclusions conformes de monsieur l'Avocat Général.

Il sera procédé le mardi vingt et un juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, à neuf heures du matin, par devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur et en présence de monsieur l'Avocat Général, à l'audience des criées dudit Tribunal, à la vente sur licitation, les étrangers admis, au plus offrant et dernier enchérisseur et en deux lots, des terrains dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Premier lot

UN TERRAIN

d'une contenance de deux cent vingt mètres carrés à prendre au sud-ouest d'un terrain plus important, situé à Monaco, au quartier du Castelleretto, de manière à tenir par devant un chemin à créer, à droite le deuxième lot ci-après, au fond le surplus du terrain et à gauche le chemin à créer pour donner accès à la partie restante du terrain.

Deuxième lot

UN TERRAIN

d'une contenance de deux cent quinze mètres carrés à prendre entre celui composant le premier lot et le passage Vandervinck, qui donne accès à la villa de l'Ouest, de manière à tenir par devant l'escalier à créer, à droite ledit passage de la villa de l'Ouest, au fond à la partie restante du terrain et à gauche le premier lot ci-dessus.

Ces deux terrains cadastrés sous le n° 404 p. et 423 p. de la section B et figurés en un plan annexé au cahier des charges ci-après énoncé, savoir, celui compris au premier lot par un liseré bleu et celui du deuxième lot par un liseré rouge.

QUALITÉS :

Cette vente est poursuivie à la requête de monsieur Georges-Eugène-Alexandre DELAPORTE, pharmacien, demeurant à Tourcoing (Nord), veuf de madame Gabrielle-Jeanne VANDERINCK.

Au nom et comme père et tuteur naturel et légal de Raymond et Gabrielle DELAPORTE, ses deux enfants encore mineurs, issus de son mariage avec dame Gabrielle-Jeanne VANDERINCK, son épouse décédée.

Et autorisé à cette vente par une délibération du conseil de famille desdits mineurs tenu sous la présidence de monsieur le Juge de Paix des cantons Est et Ouest de Roubaix (Nord), le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, dont une expédition a été visée pour timbre et enregistrée à Monaco, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 9 recto, case 5.

Ayant M^e BLANC, notaire, pour défenseur.

En présence ou eux dûment appelés de :

1° Madame Emilie-Augustine-Louise-Joseph-Salomé, veuve de monsieur Adolphe-Louis VANDERINCK, propriétaire, demeurant à Tourcoing et ci-devant à Roubaix ;

2° Madame Emilie VANDERINCK, épouse de monsieur DUBOIS DE LHERMONT, Président du Tribunal Civil de Pau, avec lequel elle demeure en ladite ville ;

CO-LICITANTS :

3° Monsieur Paul VILETE, constructeur, demeurant à Lille (Nord), créancier intervenant ;

Et 4° de monsieur Léon VANDERINCK, propriétaire, demeurant à Lille, subrogé-tuteur des mineurs DELAPORTE.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles cette vente aura lieu, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

MISES A PRIX

Lesdits terrains seront mis en vente en deux lots sur les mises à prix outre les charges, savoir :

Le premier lot de cinq mille cinq cents francs, ci..... **5,500 fr.**

Le deuxième lot de cinq mille trois cent soixante-quinze francs, ci..... **5,375 fr.**

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur et pour tous renseignements à M^e BLANC, notaire.

Fait et rédigé à Monaco, le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : A. BLANC.

Dûment enregistré, ce jourd'hui trente juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : BERTONI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 13 juillet 1896

CANDIE, b.-goël.	Costanza-Tita, it., c. Marcenaro, vin, caroubes.	
CANNES, b.	Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	sable.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID.	b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr. c. Gandillet,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr. c. Bellone,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Rosine, fr., c. Besson,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 6 au 13 juillet 1896

GOLFE-JUAN br.-goël.	Sainte-Rose, fr., c. Bernardini, sur lest.
CANNES, b.	Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,
ID.	b. Louise, fr., c. Garel,
ID.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,
ID.	b. Rosine, fr., c. Besson,

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Le **Figaro-Salon** (5^e livraison) vient de paraître ; a remarque dans ce fascicule l'admirable et audacieuse toile de M. Lafon, *Bazeilles* qui a les honneurs de la double prime en couleurs et qui le mérite à tous les points de vue. Ce Curé de Bazeilles menant ses paroissiens au feu près de leurs frères les soldats, cela serait déjà une grande leçon et un grand exemple, si par surcroît le tableau n'était d'une peinture vigoureuse et franche, d'une composition bien balancée, d'une justesse singulière de dessin. Le succès en sera immense.

PRIX DU NUMÉRO : **2 francs**

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PÂTE ET POWDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr.	»	75
Livret-Chaix continental (mensuel) :			
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....		»	50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....		»	2
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....		»	40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....		»	30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....		»	50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....		»	25
Livret de la banlieue avec carte..		{ Ouest.....	» 10
		{ Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....			» 2

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juliet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
6	759.9	759.7	759.5	759.5	759.5	22.3	23.9	24.2	23.1	23.2	67	Calme	Beau					
7	759.9	759.8	759.5	759.1	759.8	23.1	23.8	24.2	23.2	23.5	61	id.	id.					
8	760.1	760.1	760.2	759.9	760.2	24.1	24.8	25.1	24.3	24.1	58	id.	Couvert					
9	761.1	761.2	760.9	760.5	760.7	24.8	25.7	25.8	25.2	25.2	55	S E faible	Variable					
10	760.1	760.3	760.3	759.8	760.1	25.5	27.7	26.8	24.9	23.8	71	id.	Beau					
11	760.8	759.9	759.9	759.3	759.2	24.5	27.1	27.9	24.9	23.2	77	id.	Variable					
12	760.9	759.7	759.5	759.5	759.1	25.2	27.2	28.9	25.1	24.3	83	Calme	Beau					
DATES											6	7	8	9	10	11	12	
TEMPÉRATURES											24.1	24.3	25.3	26.2	28.2	29.2	29.1	
EXTREMES											21.2	21.2	22.1	22.8	23.2	22.8	23.2	
											Pluie tombée : 0 ^{mm}							